

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VAL TERBI DU 30 JANVIER 2018

Président du jour : M. Gabriel Friche,

Secrétaire : Mme Esther Steullet, secrétaire du Conseil général

Lieu : Centre communal de Vicques, 1^{er} étage

1. Salutations de M. Gabriel Friche

C'est M. Gabriel Friche, doyen vienne ensuite, qui à l'honneur d'ouvrir la première séance du Conseil général de la nouvelle législature 2018-2022 de la commune de Val Terbi.

La séance de ce soir a été convoquée :

- par publication dans le Journal Officiel de la République et Canton du Jura n° 1 du 10 janvier 2018
- par convocation à domicile
- par affichage public

L'ordre du jour est le suivant :

1. Salutations de la doyenne d'âge, Mme Louise Schaller
2. Appel
3. Désignation de deux scrutateurs provisoires
4. Constitution du Bureau :
 - a) présidence
 - b) 1^{ère} vice-présidence
 - c) 2^{ème} vice-présidence
 - d) scrutateurs
5. Nommer les commissions permanentes :
 - a) Commission de gestion de vérification des comptes et des finances > 5 membres
 - b) Commission de l'école primaire Vicques – Vermes > 7 membres
 - c) Commission primaire Haut Val Terbi > 2 membres
 - d) Commission de l'action sociale > 5 membres
 - e) Commission d'estimation des valeurs officielles > 5 membres
 - f) Commission des travaux publics > 5 membres
 - g) Commission rurale, de l'urbanisme, des constructions et des bâtiments publics > 5 membres
 - h) Commission bourgeoises > 3 x 5 membres

➤ **Allocution du doyen d'âge pour la séance constitutive du Conseil général du 30 janvier 2018 :**

Monsieur Gabriel Friche souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Il y a 5 ans naissait la commune de Val Terbi réunissant 3 localités, Vermes, Montsevelier et Vicques. Aujourd'hui, une législature plus tard, Corban nous rejoint. Bienvenue à ses 4 représentants, bienvenue à Esther Steullet, notre nouvelle secrétaire.

23 personnes pour en représenter plus de 3000. 4 représentants de Corban, 4 représentants de Montsevelier, 3 représentants de Vermes et 12 représentants de Vicques, c'est une répartition tout à fait équilibrée en fonction du nombre d'habitants par village.

Nous avons décidé de mettre notre temps et notre énergie à disposition des citoyens de Val Terbi et nous pouvons en être fiers.

Notre travail sera pour la plupart d'entre nous innovant car sur les 23 conseillers sortants, seuls 7 ont décidé de poursuivre l'aventure donc 16 d'entre nous débutent aujourd'hui leur mandat. Il y aura donc une période d'apprentissage, de découverte, d'interrogations, de surprises, de règles à respecter. Mais au fil des séances, tout va s'améliorer, se fluidifier.

Nous avons décidé de nous investir, nous sommes les représentants des citoyens, alors écoutons-les et essayons de faire part aux autorités de leurs souhaits, de leurs critiques, mais aussi de leurs mercis. Utilisons les outils qui nous sont donnés pour faire que Val Terbi poursuive sa route vers un avenir prospère.

Le travail ne manquera pas. D'après ce que j'ai pu relire dans les documents de campagne, les vœux exprimés sont multiples et variés. A nous de faire en sorte qu'ils se concrétisent.

Je relèverais simplement le fait que nos séances soient plus ouvertes, moins réglementées, que de vrais débats puissent avoir lieu. Pour cela, c'est à notre règlement qu'il faudrait porter une attention particulière.

Je souhaite que nos délibérations soient fructueuses, respectueuses, animées et constructives.

Et vive la commune de Val Terbi.

2. Appel

La parole est donnée à la secrétaire du Conseil général, Madame **Esther Steullet**, qui procède à l'appel nominatif des Conseillers généraux.

Les 23 conseillers généraux sont présents à la séance de ce soir qui est donc déclarée ouverte et valable.

Les 7 conseillers communaux sont également présents.

3. Désignation de deux scrutateurs provisoires

Sur proposition de Monsieur **Gabriel Friche, Président**, le Conseil général accepte Monsieur **Samuel Chèvre** et Monsieur **Laurent Steulet** comme scrutateurs de ce soir.

4. Constitution du Bureau :

- a) présidence
- b) 1^{ère} vice-présidence
- c) 2^{ème} vice-présidence
- d) 2 scrutateurs

a) Présidence

Monsieur le Président, Gabriel Friche, demande à l'assemblée de faire des propositions. Monsieur **Martin Clerc** se met à disposition.

➤ **M. Jean-Baptiste Maître** se rend à la tribune et fait la proposition suivante :

Monsieur le Président du jour,
Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,
Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du groupe Val Terbi Ensemble, j'ai le grand plaisir de vous proposer la candidature de Martin Clerc à la présidence de notre Assemblée pour la première année de législature.

Né en 1963, Martin est marié à Isabelle et papa de 3 garçons et grand-papa de 4 petits-enfants. La famille est domiciliée à Vicques depuis plus de 30 ans.

Gérant de grande surface, il dirige la Migros du centre commercial « Esplanade » à Porrentruy depuis son ouverture, après avoir géré plusieurs années la Migros Loisirs à Delémont.

Premier vice-président sortant, Martin est un des rares membres ayant fonctionné depuis le début au sein du Conseil général. Mais Martin est surtout connu pour être la cheville ouvrière de la commission ViCulturelle depuis sa mise sur pied. Avec son équipe, il a su faire du Centre communal de Vicques un lieu de culture et de spectacles connu loin à la ronde. Tout le monde aura déjà eu l'occasion de voir Martin à l'œuvre lors des multiples manifestations proposées au Centre communal, à la gestion des lumières ou à l'agencement de la salle.

Nul doute que Martin Clerc saura présider avec justesse et compétence nos débats. Il aura à cœur d'améliorer les possibilités d'échanges et de discussions au sein de ce conseil.

Au nom du groupe Val Terbi Ensemble, je vous remercie de lui accorder vos suffrages.

Votation : A l'unanimité, le Conseil général accepte **Monsieur Martin Clerc** au poste de Président du Conseil général.

Applaudissements de l'assemblée.

➤ **Le nouveau président, Monsieur Martin Clerc** adresse quelques mots :

Avec la première législature nous passions des assemblées communales à l'instauration du Conseil général. Ce fût un gros changement, certes nécessaire pour la taille de la commune, mais cette nouvelle manière de représentations des citoyens, extrêmement protocolaire et réglementée, perd de sa spontanéité et de simplicité dans nos relations.

Redevenons simples et humbles.

Nous ne sommes pas un parlement cantonal. Nous avons à gérer une petite commune composée de petits villages. En gros résoudre les problèmes du quotidien et avoir une projection d'avenir.

Je souhaite donc pour cette nouvelle législature, plus de communication libre. Que nous, les conseillers généraux, ne soyons pas qu'un objet de validation, mais que nous puissions débattre, soutenir nos idées, défendre les intérêts de nos citoyens. Et c'est pour cela que nous avons été élus.

De l'expérience passée, je souhaite aussi plus de suivi dans les dossiers. Beaucoup d'interventions ont été faites précédemment par les conseillers généraux, reprises ensuite dans les commissions, mais après nous n'avons plus aucunes informations.

Je souhaite donc mettre en place une feuille de suivi des dossiers qui résumerait très brièvement les actions en cours. Ce document serait joint aux convocations de nos séances. Cela permettra à chacun et chacune de connaître l'avancement des dossiers et d'intervenir si nécessaire.

Nous allons tout à l'heure nommer les membres des commissions permanentes. Cependant il y a une commission qui n'est pas citée et qui m'est chère, c'est la commission culturelle. ViCulturelle n'est pas une association, mais belle et bien une commission communale spéciale, basée principalement sur le bénévolat. Nous n'avons pas besoin d'élire ses membres, mais il est bien que vous sachiez que c'est aussi une commission communale.

Pour conclure, je souhaite que nous puissions avoir un bon climat de travail entre le Conseil général et le Conseil communal, dans le respect des personnes et des rôles des uns et des autres.

Merci pour ma nomination à la présidence.
Je ferai de mon mieux.

b) 1^{ère} vice-présidence

Monsieur le Président, Martin Clerc demande à l'assemblée de faire des propositions.

Votation : A l'unanimité, le Conseil général accepte Monsieur **Michel Darbellay** au poste de 1^{er} Vice-Président du Conseil général.
Applaudissements de l'assemblée.

c) 2^{ème} vice-présidence

Monsieur le Président, Martin Clerc demande à l'assemblée de faire des propositions.

Votation : A l'unanimité, le Conseil général accepte Monsieur **Martial Chételat** au poste de 2^{ème} Vice-Président du Conseil général.

Applaudissements de l'assemblée.

d) Scrutateurs

Monsieur le Président, Martin Clerc demande à l'assemblée de faire des propositions.

1^{er} scrutateur

➤ Monsieur Jean-Baptiste Maitre propose **Monsieur Boris Charmillot**

Votation : A l'unanimité, le Conseil général accepte **Monsieur Boris Charmillot** au poste de 1^{er} scrutateur.
Applaudissements de l'assemblée.

2^e scrutateur

➤ Monsieur Jean-Luc Charmillot propose **Monsieur Alain Ryser**

Votation : A l'unanimité, le Conseil général accepte **Monsieur Alain Ryser** au poste de 2^{ème} scrutateur.
Applaudissements de l'assemblée.

5. Nommer les commissions permanentes

- a) Commission de gestion de vérification des comptes et des finances > 5 membres : **élus tacitement**
Charmillot Jean-Luc – Scherer Pierre-Henri – Ruchti Nicolas – Chèvre Samuel – Schmassmann Sébastien
- b) Commission de l'école primaire Vicques – Vermes > 7 membres : **élus tacitement**
Berbier Véronique – Chételat-Peuto Maud – Bron Oberli Carine – Léanza Stéphane – Leippert Der Stephanian Anouk – Chapatte Anne-Lise – Kohler Rachel
- c) Commission primaire Haut Val Terbi > 2 membres : **élus tacitement**
Guélat Koller Christelle – Weber Cerf Patricia

- d) Commission de l'action sociale > 5 membres : **élus tacitement**
Chappuis Anne-Marie – Der Stepanian Laurent – Chappuis Julie – Wolff Catherine – Dupré Nicolas
- e) Commission d'estimation des valeurs officielles > 5 membres : **élus tacitement**
Brêchet Vincent – Wieland Miriam – Loviat Jean-Pierre – Chalverat Luc – Beuret-Steullet Bernard

f) **Commission des travaux publics > 5 membres – 6 candidats :**

➤ **Monsieur Jean-Baptiste Maitre se rend à la Tribune :**

En préambule je tiens à regretter qu'il n'ait pas été possible de trouver le moyen d'éviter de passer à l'élection pour cette commission des travaux publics. Il y a lieu de préciser que l'ensemble des candidats présentés par les groupes ont tous des compétences à faire valoir, des choses à apporter ou pour certains des travaux à poursuivre. Il n'est nullement question de porter des jugements de valeur. Malheureusement, il n'y a que 5 sièges à pourvoir et il faut donc faire un choix.

Pour ce qui concerne Val Terbi Ensemble, considérant le rôle de cette commission, notamment dans le suivi et la réalisation de projets importants mais aussi de mandats donnés par notre Conseil général, nous avons estimé avoir le droit d'être représentés à notre juste valeur, à savoir par deux personnes. Cette commission étant disputée, nous proposons en effet de respecter une répartition proportionnelle des sièges entre les listes comme cela se fait dans la plupart des législatifs.

Ainsi donc la liste PDC & Sympathisants aurait 2 sièges, la liste Val Terbi Ensemble 2 également et la liste CoVal un. Nous entendons ainsi respecter le mandat que nous a donné la population de la représenter.

Pour ce faire, nous vous proposons les candidatures de Thierry Beuchat, titulaire actuel, ingénieur en génie civil EPF et responsable des ouvrages d'art au sein au Service d'infrastructure cantonal. Il pourra continuer à apporter ses compétences à cette commission.

Notre deuxième candidat est Clovis Chételat, membre du Conseil général, domicilié à Vicques mais enfant de Montsevelier, ce qui permettra d'apporter des connaissances de ce village dans la commission. Clovis pourra assurer le relai entre notre groupe et la commission.

Plus généralement, les difficultés que nous avons rencontrées et notamment la nécessité de faire des choix et de refuser des candidatures pose la question du nombre de membres dans les commissions, qu'il faudra certainement revoir lors de la révision du règlement d'organisation.

➤ **Monsieur Jean-Luc Charmillot se rend à la Tribune :**

En réponse à son collègue Jean-Baptiste Maitre, M. Ryser fait partie des sympathisants du PDC et que les sortants de cette commission qui se représentaient avaient la préférence ; Monsieur Alain Ryser faisait partie de notre groupe sous la dénomination de sans parti pour Vermes.

Pour le choix final, c'est aux conseillers généraux de proposer par un vote.

Le Président propose de passer au vote par les urnes. Après délibération, sont nommés :

- Pierre-Michel Seuret 14 voix
- Romain Lambert 14 voix
- Alain Ryser 14 voix
- Lachat Eric 14 voix
- Beuchat Thierry 19 voix

➤ Clovis Chételat n'est pas nommé avec 13 voix

- g) Commission rurale, de l'urbanisme, des constructions et des bâtiments publics > 5 membres : **élus tacitement**
Chételat Jean-Paul – Basset Nicolas – Darbellay Michel – Dubois Cédric – Oberli David

h) Commission bourgeoises > 3 x 5 membres : **élus tacitement** :

Montsevelier :

Koller Jean-Paul – Lachat Daniel – Chételat Germain Jr – Bron Jean-Noël – Chételat Marcel

Vermes :

Schaller Louise – Bindy Jean-Paul – Fleury Pierre-Alain – Rais Floriane – Fleury Stève

Vicques :

Rudolf Dominique – Chappuis André – Charmillot Patrick – Friche Gabriel – Charmillot Sandra

Le Président, Monsieur Martin Clerc donne la parole à **Monsieur Michel Brahier, Maire de la commune Val Terbi** qui fait l'intervention suivante :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil communal, j'adresse un salut tout particulier à celles et ceux qui siègent pour la première fois dans cette salle. Mais je ne voudrais pas oublier de remercier toutes celles et tous ceux qui ont eu le courage de se lancer dans une nouvelle législature.

Dans cette salle se côtoient des routiniers de la vie politique locale et des néophytes, mais tout le monde est là dans la recherche d'un but commun qui est le bien-être de notre commune et de ses habitants.

Dans sa nouvelle composition, le Conseil communal a déjà siégé à quelques reprises. Il vous présentera son programme de législature dans le courant de ce semestre, mais il est clair que pour ces cinq prochaines années, il y aura du pain sur la planche.

Nous aurons notamment à établir le nouveau plan d'aménagement local, à entrer de plein pied dans la Cité de l'Energie en commençant par le remplacement de la production de chaleur des chaufferies à distance à Vermes et à Vicques, ainsi que la rénovation de l'école de Corban.

Un autre gros morceau consistera à la mise en œuvre du plan directeur localisé de la Scheulte.

En parallèle de la conduite de ces gros dossiers dont la liste n'est pas exhaustive, il s'agira de rester actif dans le domaine social, scolaire, de la mobilité, et j'en passe.

Sans oublier de développer une politique intercommunale sur les thématiques agricoles, environnementales et sociétales qui, finalement sont toutes constitutives de notre qualité de vie et du bien vivre à Val Terbi. Ainsi, nous serons actifs dans la gestion de nos syndicats intercommunaux, tels que l'Agglo, le SEOD et le SEDE. Il nous tient également à cœur que les dossiers d'importance cantonale, tels que la répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes ou la révision du Décret sur l'administration financière des communes avec l'introduction du plan comptable MCH2 soient traités efficacement par l'Association jurassienne des communes.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous parler de nos employés communaux sans lesquels nous ne pourrions rien faire. Dans la législature précédente, il nous a tenus à cœur, avec votre soutien, d'adopter le nouveau règlement relatif au statut du personnel et à l'adaptation des traitements selon le répertoire des fonctions. En parallèle, le système informatique a été changé, les places de travail ont été améliorées et les entretiens avec le personnel répondent à la nouvelle réglementation.

Pour 2018, il s'agira de pérenniser ces actions en portant un souci particulier à la situation du personnel. Vous le savez, sans leur implication, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, ne peuvent avoir le moindre prolongement.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, c'est ensemble que nous bâtissons Val Terbi de demain. Formons le vœu d'engagement et d'enthousiasme pour la réalisation des projets qui tiennent compte des forces et ressources disponibles.

Entre le Conseil communal et le Conseil général, nous allons écrire ensemble l'histoire de la commune, phrase par phrase, page après page, afin que les futures générations puissent être fières de l'héritage que nous leur aurons laissé.

Monsieur Martin Clerc clôt la séance. Il informe que les dates des prochaines séances du Conseil général parviendront à tous les membres.

La séance est levée à 20h25.

Vicques, le 30 janvier 2018

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE VAL TERBI

Martin Clerc
Président

Esther Steullet
Secrétaire